

ASSISTANCE À LA MISE EN ROUTE

› L'ASSURANCE D'UN DÉMARRAGE RÉUSSI !

SERVICES

L'assistance à la mise en route, c'est :



- Plus de 70 ans d'expérience et de savoir faire à votre service
- Notre réactivité dans le délai de mise en œuvre de la prestation
- La garantie d'une disponibilité post-mise en service

Notre prestation comprend :



- La vérification de la conformité de l'installation :
 - Fixation des pompes et accessoires
 - Etat des câblages et des raccordements
- Fonctionnement des équipements électriques
- Disponibilité des documents (notices, schémas de câblage)
- L'essai des équipements
- Les réglages
- Les mesures et la validation
- L'optimisation du fonctionnement du matériel en fonction de vos besoins
- La formation de vos opérateurs et techniciens à l'utilisation du matériel

› MODALITÉS :

- Pour être efficace, l'intervention PCM doit être programmée deux semaines à l'avance.
- L'ensemble du matériel doit être installé, raccordé et prêt à fonctionner. Un document récapitulatif des différents points à réaliser par vos soins vous sera envoyé dès la programmation de l'intervention, pour validation, puis retourné à PCM*.
- La durée standard de la prestation est d'une journée sur site.

*PCM EUROPE SAS - Centre de Services - 1, rue René MOINEAU - 49123 CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE

Pour plus d'information, merci de contacter PCM:
contact@pcm.eu

www.pcm.eu